

Les startups déposant des brevets ont beaucoup plus de chances d'obtenir un financement

Une récente étude montre que les actifs immatériels représentent aujourd'hui une part importante de la valeur d'une entreprise, mais sont aussi la clé pour obtenir des financements et des collaborations.

Temps de lecture : minute

17 octobre 2023

La détention de droits de propriété intellectuelle (DPI) renforce la capacité des startups à lever des fonds, particulièrement pour les industries de haute technologie dont les besoins en capitaux sont plus élevés. C'est le résultat de l'étude publiée ce mardi par l'Office européen des brevets (OEB) et l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO). Elle montre qu'en moyenne, les startups détenant ces deux types de droits de propriété intellectuelle au cours de leur phase d'amorçage ou de croissance ont jusqu'à 10,2 fois plus de chances d'obtenir un financement.

« Protéger et garantir que ce qu'on fait rassure les investisseurs sur un chemin tracé sur le marché pendant les 20 ans du brevet, mais aussi plus tard en late stage avec les partenaires industriels car les brevets permettent de licencier, donc de vendre certains éléments de votre portefeuille de brevets », explique Antoine Hubert, cofondateur de Ynsect, qui a déposé 380 brevets issus d'une cinquantaine de familles dans trois catégories (procédés de fabrication, produits et applications).

Les startups françaises en pointe sur les brevets

Si la moyenne des startups qui ont eu recours aux droits de propriété intellectuelle est de 29 % à l'échelle européenne, la situation est particulièrement contrastée entre les différents pays. Dans ce domaine, la France et la Finlande se partagent la pole position avec 42 % de leurs pépites qui ont déposé un dossier de propriété intellectuelle, suivie de près de l'Allemagne et de l'Autriche à hauteur de 40 %. À noter que 96 % des startups françaises en phase finale de financement détiennent des brevets européens. *« Nous avons toujours eu une stratégie internationale en termes de brevets, ça permet de simplifier les choses, d'aller plus vite, car dans notre secteur nous sommes encadrés par une réglementation européenne unifiée, donc si on a une protection unifiée, c'est encore plus efficace »,* souligne Antoine Hubert.

En termes de secteurs, les biotechnologies représentent le secteur où la proportion de startups titulaires de DPI est la plus élevée, avec près de la moitié des startups européennes déposant une demande de brevets (48%) ou pour les marques (47%). En France, ce chiffre monte même jusqu'à (74,5 %) : le pays est devenu selon [France Biotech](#) le premier en Europe en termes de montants levés et le deuxième en termes de nombre d'opérations d'investissement dans les technologies de la santé. Autres secteurs investis par la propriété intellectuelle : l'agriculture et l'élevage (61 %), la santé (59 %) et le développement durable (51 %).

Un nouvel outil gratuit en ligne, le *Deep Tech Finder*

« Les brevets constituent vraiment des outils majeurs, car avec un peu de process et d'organisation, ce n'est pas une usine à gaz, ça vous rend crédible auprès des investisseurs, partenaires, clients, fournisseurs, surtout dans votre développement international et vous amène à faire une veille internationale, donc d'être en lead sur l'innovation », estime Antoine Hubert, avant de déplorer tout de même que *« l'étude montre que c'est très pertinent en early stage et late stage mais pour les scaleups, il manque aujourd'hui une meilleure façon de valoriser ses brevets comme c'est le cas aux États-Unis, ce qui permettrait d'être des relais de financement importants et inciterait encore plus les startups à poser des brevets ».*

En plus de préserver l'avance des startups en matière d'innovation, les brevets constituent également un bon indicateur pour les investisseurs de la potentialité de commercialiser de nouvelles technologies à l'échelle européenne. C'est pour cette raison que l'OEB vient de mettre en place le Deep Tech Finder, un véritable moteur de recherche gratuit, qui permet d'identifier les startups européennes qui déposent des demandes de brevet auprès de l'organisation, donc de repérer des inventions révolutionnaires en cours de développement.



À lire aussi

Les 12 entreprises qui déposent le plus de brevets France



MADDYNEWS

La newsletter qu'il vous faut pour ne rien rater de l'actualité des startups françaises !

[JE M'INSCRIS](#)

Article écrit par Thibault Caudron